



Elections CSE Chambres d'Agriculture septembre 2025



Faire face aux idées reçues

Idée reçue #1

“La CFE-CGC SYNAPSA ne défend que les cadres.”

FAUX !

La CFE-CGC SYNAPSA représente les salariés exerçant des fonctions impliquant responsabilité, délégation, initiative, technicité et fréquemment encadrement. Dans les Chambres d'Agriculture, cela correspond aux **salariés de catégorie C et E**.

Dans le cadre de ses missions syndicales (négociation et CSE), la CFE-CGC SYNAPSA travaille dans **l'intérêt de TOUS les salariés des Chambres**, quel que soit leur poste ou leur métier !

Idée reçue #2

“Si je me présente sur une liste électorale, je vais être mal vu(e) par ma direction.”

FAUX !

Savez-vous que les directeurs/directrices de Chambres d'Agriculture sont quasiment tous syndiqués au SNDCA (Syndicat National des Directeurs de Chambres d'Agriculture) ?

Quant aux élus, rappelez-vous que ce sont tous des syndicalistes agricoles !

Vos employeurs sont des militants syndicaux et ne peuvent pas vous reprocher votre engagement.

Et surtout, s'engager avec la CFE-CGC SYNAPSA, c'est faire preuve de **responsabilité** et d'intérêt pour son métier, ses collègues et **s'impliquer** dans la vie, le fonctionnement et l'avenir de sa Chambre d'Agriculture.

Idée reçue #3

“Cela m'intéresse, mais je n'ai pas vraiment le temps pour le CSE !”

FAUX !

Tous les élus disposent d'un **temps de délégation**. Le CSE fonctionne en **équipe**, avec des missions variées permettant à chacun de s'impliquer selon ses compétences et disponibilités : santé, sécurité, œuvres sociales, finances, harcèlement, formation, etc.

Ainsi, les **niveaux d'engagement** des élus, qu'ils soient titulaires ou suppléants, peuvent être très **variables** et s'adapter aux contraintes de chacun !



Elections CSE Chambres d'Agriculture septembre 2025



Faire face aux idées reçues

Idée reçue #4

“De toute façon, les syndicats sont politisés et je ne veux pas entrer dans ce schéma !”

VRAI ET FAUX !

Certains syndicats sont très marqués politiquement, c'est vrai.

Certains font passer leur intérêt avant celui des salariés, c'est vrai.

Certains obéissent à des consignes nationales au détriment des intérêts locaux, c'est vrai.

La **CFE-CGC SYNAPSA ne suit pas cette logique**. Elle se **concentre uniquement sur la défense des droits des salariés**, en s'appuyant sur son expertise technique, juridique et sa connaissance du terrain. Elle agit en toute **transparence**, que ce soit pour signer ou refuser des accords, et lutte contre les décisions nationales imposées au détriment des réalités locales.

Idée reçue #5

“Je voudrais bien me présenter sur une liste CFE-CGC SYNAPSA, mais je n'y connais rien au CSE !”

Même sans connaissance préalable du CSE, il est possible de se présenter sur une liste CFE-CGC SYNAPSA. Le syndicat propose à ses adhérents élus des **parcours de formations spécifiques**, un espace en ligne avec des ressources pratiques (informations, guides pratiques, bibliothèque d'accords en vigueur dans les Chambres), un **accompagnement juridique**, et un **réseau** actif de militants pour échanger et s'entraider.

Idée reçue #6

“A quoi bon se présenter puisque la CFE-CGC SYNAPSA n'est pas majoritaire dans ma Chambre ?”

FAUX !

Imaginez-vous une démocratie avec un seul parti politique, une seule vision des choses ?

A la CFE-CGC SYNAPSA, nous savons que **la diversité est une richesse**. Plusieurs

syndicats représentatifs, c'est plus **d'idées**, plus de **transparence**, plus **d'énergie** et moins de complaisance face aux employeurs !

Rejoignez-nous sur les listes électorales !

Pour être recontacté(e) :



Pour adhérer :

